

CASTRES

Le relais des Graves

GIRONDE



N°

96

Juin- juillet 2018

www.castres-gironde.fr

Sommaire

Vie municipale

| | |
|---------------------|-----|
| Edito | p 2 |
| Conseils municipaux | p 3 |
| Budget | p 4 |
| Vie communale | p 6 |

Jeunesse

| | |
|--------------------------------|------|
| ALSH « La Ballade » | p 11 |
| Ecole « Les Lions de Guyenne » | p 12 |
| Bibliothèque | p 12 |

Vie quotidienne

| | |
|-----------|------|
| Infos CCM | p 13 |
| Divers | p 14 |

Les associations

| | |
|-----------------------|------|
| La Détente | p 16 |
| Anciens combattants | p 16 |
| GEECB CV Perce Neige | p 17 |
| Gymnastes Perce Neige | p 18 |
| Castres Cyclo Club | p 19 |

Le carnet

| | |
|---------------------|------------|
| Etat civil | p 20 |
| Permanences | p 20 |
| Numéros utiles | p 20 |
| Infos pratiques | p 21 |
| Spécial Bénévoles | |
| Scènes Saisonnières | p 22 et 23 |

José LOPEZ est décédé brutalement le 20 avril dernier. C'était un Elu, un Adjoint au Maire de qualité et pour moi un compagnon de route, un ami. Le Conseil Municipal lui dédie cet éditorial en reproduisant ici l'hommage civil que je lui ai rendu le jour de ses obsèques.

Ni toi ni moi, José (ou « Lopez », ça dépendait des jours !), n'avions pensé nous retrouver ici dans cette situation. Il n'y a pas de marche arrière possible ; il me faut donc m'y résoudre et dire cet après-midi toute l'estime dans laquelle je te tenais et la confiance que j'avais en toi, sentiments partagés par tes collègues élus d'hier et le personnel communal administratif et technique.

Quelque part tu m'oblige à cet exercice pas facile et si imprévu que le chagrin me domine ; mais je te le dois et je resterai, à ton image, sobre et simple, en faisant état, en faisant mémoire de ton passage d'homme élu, engagé et responsable dans la politique de gestion de notre cité.

Noble mission que celle d'élu, engagement volontaire mais rude tâche qui demande entre autres discrétion, droiture, honnêteté et opiniâtreté. Tu en étais fier et, je suis sûr, heureux de cet « accomplissement » et tu avais raison de l'être.

Né en Espagne et venu adolescent en France, exemple même de l'immigration économique réussie, de l'intégration parfaite dans les valeurs de la République Française, portant dignement en écharpe sur tes épaules nos couleurs Bleu-Blanc-Rouge, tu devins en 1989 Elu du Peuple (nous avons été élus ensemble). Tu fus réélu 3 fois consécutives - 2 mandats de Conseiller Municipal et 2 mandats de Maire-Adjoint - 25 ans (le tiers de ta vie !) voués à l'engagement citoyen au service des autres.

Je vous le dis, José avait des convictions fortes, le caractère bien trempé, et peu de mots lui suffisaient pour exposer ses idées. Nous n'étions pas toujours ni spontanément d'accord au cours de ces 25 années passées côte à côte, mais fait assez rare pour être souligné, quand le consensus et la décision étaient actés, c'était comme les mousquetaires : « un pour tous et tous pour un » ; jamais de remarques inopportunes ou déstabilisantes pour l'équipe communale, un homme fidèle à ses engagements.

De par sa formation première et son goût particulier pour les travaux de construction et de rénovation, le choix de la délégation d'adjoint chargé des bâtiments communaux était évident ; elle lui revenait de droit. A partir de là, grâce à son dévouement, à sa présence quotidienne à la mairie, dans les ateliers communaux et sur les chantiers, il orientait les travaux et en surveillait l'exécution, n'hésitant pas à prendre les outils pour tapisser au presbytère, poser du parquet à la mairie, etc... Je ne sais pas, Madame Lopez, s'il se plaignait en rentrant tard le soir, mais il était, pour sûr, fier de ses réalisations et content des moments de complicité ainsi partagés.

Te souviens-tu, José, du chantier de restauration de cette église, qui a duré 12 ans, et des réunions hebdomadaires le concernant ? Tu n'en as manqué aucune. A cet endroit même était dressé un échafaudage que tu empruntais régulièrement pour ailer tout en haut. Personne ici ne connaît mieux que tu ne connaissais les secrets de ces lieux, de fond en comble, et de fond en clocher, en passant par les voûtes et la charpente, les cloches séculaires et leur devise : « je sonne tour à tour les fêtes et les heures, je chante ou je gémis quand tu ris ou tu pleures ». Et cette peinture du Christ en majesté, en haut, que nous avons redécouverte, cachée sous le badigeon ? C'était troublant, tu t'en souviens ? Et tous ces schémas et calepinages, ces dessins tracés avec ton ordinateur, tu aimais les réaliser même si tu ronchonais quand je t'incitais à faire, refaire, modifier l'échelle, jusqu'à ce que nos yeux, aidés des proportions mathématiques du nombre d'or millénaire, soient satisfaits.

Ce fut aussi le cas pour l'aménagement du presbytère, l'agrandissement des ateliers communaux, les grilles et les portails du jardin du presbytère, la transformation de la grange Labat en salle du Conseil Municipal, les travaux à l'école et à la cantine, etc...

Que de bons moments, riches en complicité, que d'images qui se bousculent autour de ton parcours d'élu si dense ! Nous n'avions pas toujours besoin de nous parler pour nous comprendre. Tes valeurs humaines et républicaines étaient aussi les miennes.

Je ne sais pas comment conclure car je ne sais pas comment te dire adieu. Je parlerai de toi, car tu as été pour moi un exemple de collaborateur précieux, attentif, dévoué et fidèle.

Là, devant toi, je repense à une phrase de François Mitterrand, qui s'interrogeait régulièrement sur la mort et sur l'éternité. Il écrivait : « N'y a-t-il pas en l'homme une part d'éternité, quelque chose que la mort met au monde, fait naître ailleurs ? »

*Maintenant, toi, tu sais...
Salut, José.*

Daniel CONSTANT
Maire
Vice-Président de la CdC Montesquieu



Extraits des Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune et sur demande auprès des services de la mairie.

Séance du 15 et du 29 janvier 2018

AMENAGEMENT DE LA RD 214 « Route de Nadon »

- Adoption du projet
- Demande de subvention D.E.T.R. à l'Etat

DEPENSES :

| | |
|--|---------------------|
| Travaux de bordures, caniveaux, trottoirs : | 140 000,00 € |
| Aménagements de sécurité : écluses : | 30 000,00 € |
| Aménagement de sécurité : carrefour : | 27 000,00 € |
| Espaces verts et autres aménagements : | 54 000,00 € |
| RD Reprofilage et reprise structure : | 90 000,00 € |
| Réseau eaux pluviales : | 54 000,00 € |
| Sous-total H.T. : | 395 000,00 € |
| Eclairage public : | 30 000,00 € |
| Enfouissement lignes téléphoniques (génie civil + câblage) | 45 000,00 € |
| Total H.T. : | 470 000,00 € |
| T.V.A 20 % : | 94 000,00 € |
| Total T.T.C : | 564 000,00 € |

RECETTES :

| | |
|--|--------------|
| D.E.T.R 35 % : | 148 750,00 € |
| (hors enfouissement de lignes) | |
| Subventions Conseil Départemental : | |
| - Bordures, caniveaux, trottoirs (30 % plafonné à 100 000 €) : | 29 700,00 € |
| - Aménagement sécurité écluses (40 % plafonné à 20 000 €) : | 7 920,00 € |
| - Aménagement sécurité carrefour (40 % plafonné à 20 000 €) : | 7 920,00 € |
| - Enfouissement ligne téléphonique (25 % plafonné à 80 000,00 €) : | 11 137,50 € |
| Emprunt : | 200 000,00 € |
| Autofinancement : | 158 572,50 € |

Signature d'une convention relative à la réalisation des opérations de contrôle des points d'eau incendie par le SDIS pour 2018 (contrôles effectués gratuitement).

Séance du 30 mars 2018

• Approbation du compte administratif 2017 et du compte de gestion 2017 du percepteur

• Affectation du résultat de fonctionnement 2017

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

| | | |
|---|-----------------|---------------------|
| Résultat de l'exercice 2017 : | Excédent | 315 399,74 € |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur 2016 : | Excédent | 216 338,25 € |
| Résultat de clôture à affecter : | Excédent | 531 737,99 € |

Besoin réel de financement de la section d'investissement

| | | |
|---|-----------------|---------------------|
| Résultat de l'exercice 2017 : | Excédent | 189 461,03 € |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur 2016 : | Déficit | 51 342,50 € |
| Résultat comptable cumulé : | Excédent | 138 118,53 € |

| | |
|--|----------------|
| Dépenses d'investissement engagées non mandatées : | 112 000,00 € |
| Recettes d'investissement restant à réaliser : | 0,00 € |
| Solde des restes à réaliser : | - 112 000,00 € |
| Besoin réel de financement : | 0 € |

Excédent reporté de la section fonctionnement : **531 737,99 €**

• Maintien des taux des taxes :

- Taxe d'Habitation : 15.57 %
- Taxe Foncier Bâti : 22.26 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 58.53 %

Le produit attendu de ces trois taxes s'élèvera à 733 368 € soit une augmentation de 25 690 € par rapport au produit attendu de 2017.

Séance du 22 mai 2018

Election d'un 5ème adjoint au maire suite à la démission du 5ème adjoint au maire

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal procède à la désignation du 5^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue : Après appel à candidature, une seule est prononcée et enregistrée : M. Sylvain LILAUD.

Le candidat a obtenu : 12 voix. **M. Sylvain LILAUD est proclamé 5^{ème} Adjoint au Maire.**



Budget communal

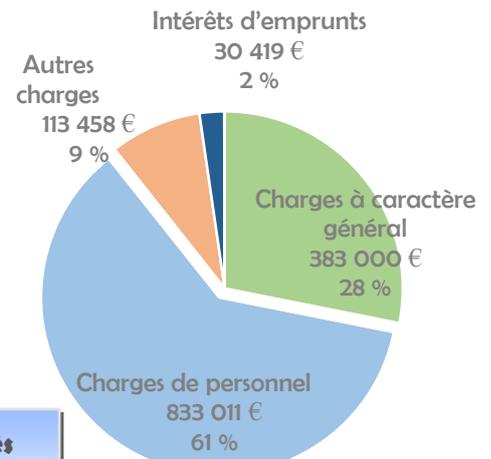
Les chiffres de l'année 2017

La section « **fonctionnement** » dégage un excédent de 315 400 €, auquel il convient d'ajouter le report de l'excédent des années antérieures (216 338 €), ce qui aboutit à un résultat positif de clôture à affecter de **531 738 €**.

La section « **investissement** » dégage un excédent de 189 461 €. En incluant le déficit de 2016 de 51 342 €, on obtient un excédent de clôture de **138 119 €**.

Le **résultat global de l'exercice 2017** révèle un excédent de 669 857 € diminué des restes à réaliser de 112 000 € soit **557 857 €**.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2017 sont à peu près équivalentes à celles de 2016, soit moins de 600 € / habitant



Fonctionnement 2017

Budget 2018

Le budget principal (investissement et fonctionnement) s'équilibre à 3 537 042 €



Fonctionnement : 2 183 599 €

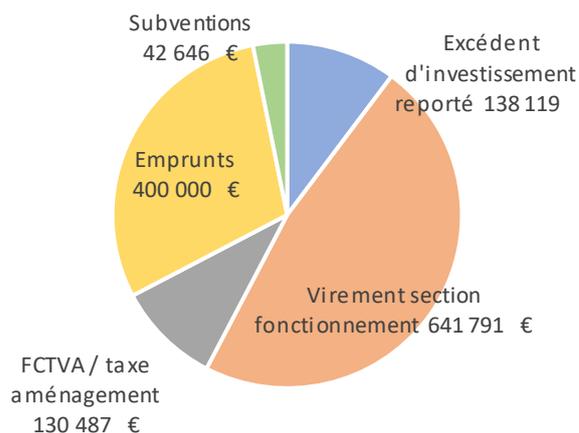
L'autofinancement reporté en recettes d'investissement a été multiplié par 2 par rapport à 2017 et représente 29 % du budget dépenses de fonctionnement (641 791 €)

Investissement : 1 353 443 € dont :

- Réfection de voiries diverses : 150 000 €
- Réfection de la route de Nadon (dont pluviales, effacement de réseaux, téléphone, électricité, éclairage public) : 567 000 €
- Bâtiments communaux : 326 450 €
- Réfection d'un cours de tennis : 23 000 €
- Matériel divers (dont camion) : 25 000 €
- Matériel informatique école : 30 000 €

Un effort tout particulier sera porté cette année sur la réfection de différentes voiries et tout particulièrement sur l'amélioration de la sécurité de la RD 214 vers Portets.

Recettes d'investissement : 1 353 443 €



Les annuités d'emprunts s'élèvent à 172 600 €, représentant 10% des recettes de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement

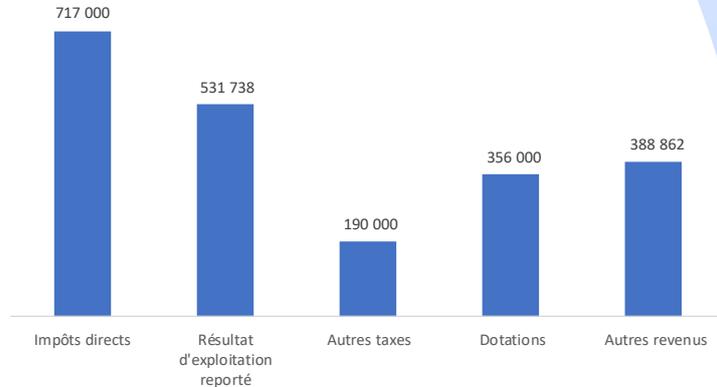
Pa; d'augmentation des taxes d'imposition des ménages

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire à l'identique à 2017 les taux des taxes communales :

Taxe d'habitation : 15,57 %
 Taxe foncier non bâti : 22,26 %
 Taxe foncier non bâti : 58,53 %
 Celles-ci rapporteront donc 717 000 €,

soit 313 € / habitant

Recettes de fonctionnement



D'ici 2020, 80% des foyers seront exonérés de la taxe d'habitation. L'état prendra en charge la partie de la taxe concernée par le dégrèvement (30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020) dans la limite des taux et des abattements en vigueur pour 2017.

Dépenses de fonctionnement

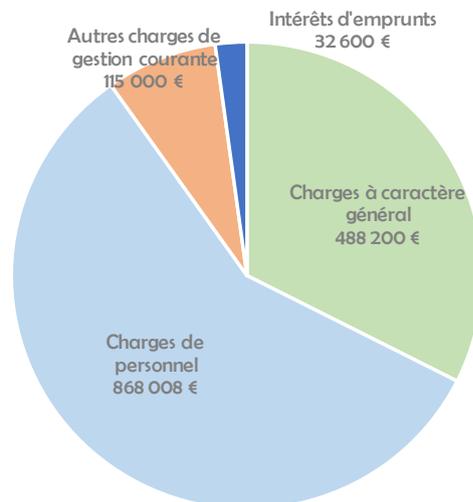
Les dépenses de fonctionnement « pur » (diminué du virement à l'investissement 641 791 €) s'élèvent à **1 541 808 €**.



30 000 € de subvention de la commune



Subventions 2018 pour les associations : 21 000 €



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 51 822 € dont 39 726 € de charges de personnel (33 225 € dans le compte administratif 2017).
 En recette de fonctionnement, 29 000 € proviennent de recettes des prestations (32 425 € en 2017).

Inauguration de la bibliothèque

Samedi 26 mai, devant une assistance nombreuse, la bibliothèque de notre commune a été officiellement inaugurée.

Autour de Monsieur Daniel Constant, maire de Castres- Gironde, on notait les présences de Mme Sophie Mette, députée de notre circonscription, M. Bernard Fath, conseiller départemental, M. David Pouyfourcat, président du Lion's club et de nombreux maires et élus des communes avoisinantes.



Une fois le ruban coupé, Monsieur le Maire remercia tous ceux qui avaient œuvré à la réalisation de ce nouveau lieu de culture, rappelant l'origine de la maison « Tardy » et que la bibliothèque avait précédemment occupée trois lieux différents depuis sa création, montrant ainsi la volonté de maintenir sur la commune ce lieu de culture, qui compte aujourd'hui 501 adhérents, hors enfants des écoles. Un lieu vivant et animé grâce au travail de Mme Jeantet, adjointe au patrimoine et de son équipe de bénévoles qu'il félicita. Il souligna aussi que ce chantier avait servi de lieu de formation diplômante pour les jeunes Compagnons Bâisseurs et conclut sur la nécessité de transmettre ce plaisir qu'est la lecture où l'on apprend tout sur les hommes et sur l'Univers aux futures générations.



Vie Communale

Monsieur Bernard Fath, dans son discours, souligna aussi la qualité de cette réalisation et mit l'accent sur la mise en réseau de toutes les bibliothèques de la communauté des Communes de Montesquieu, proposant ainsi un choix grandement élargi aux habitants des villages du canton.

M. Pouyfourcat, président départemental du Lion's Club, présenta l'action de son association qui dote les communes partenaires de « Boîtes à Livres » qui sont des lieux

d'échanges et de convivialité entre amateurs de livres.

Celle de Castres- Gironde sera prochainement installée place de la Mairie, à la place de l'ancienne cabine téléphonique et accueillera des ouvrages en libre service.

Madame Mette, députée de notre circonscription, conclut cette série de discours en disant son attachement à cette culture populaire et en assurant la population présente de la bienveillance du gouvernement à l'égard des communes rurales.

Cette sympathique cérémonie se termina par un vin d'honneur offert par la Municipalité dans les salons du Presbytère.



Vie Communale

De fin avril au 15 septembre, notre commune accueille de nombreuses manifestations ...

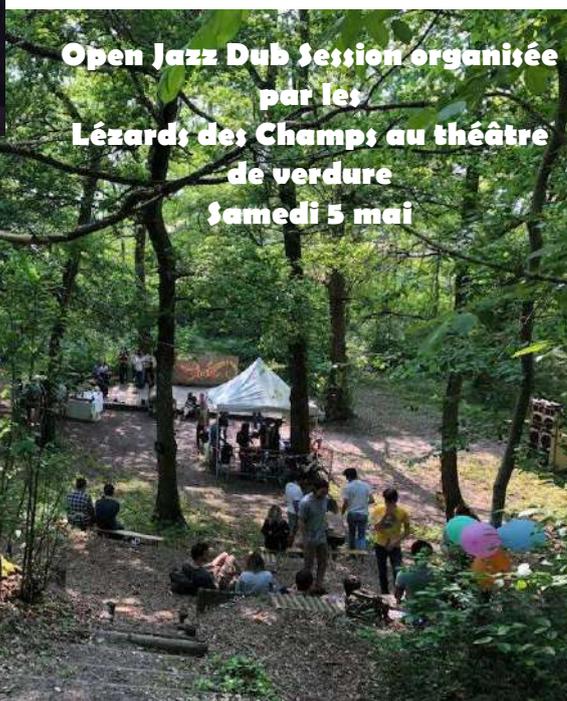
Dimanche 13 mai
Concert par l'ensemble choral
« De vive voix »
accompagné à l'harmonium par
Alain Colautti
Organisé par l'association de sauvegarde
de l'église St Martin et la municipalité



Samedi 28 avril : fête du printemps



**« Castres fête les musiques »
Samedi 2 juin**



**Open Jazz Dub Session organisée
par les
Lézards des Champs au théâtre
de verdure
Samedi 3 mai**

Castres en fêtes !

Fêtes de la Pentecôte : fête foraine, course cycliste, ball-trap

**Kermesse de l'école « Les lions de Guyenne »
Vendredi 22 juin**

**Gala de la Perce neige
Samedi 23 juin**

**Jeudi 28 : Balbizar à la salle des Fêtes
Vendredi 29, samedi 30 juin et dimanche 1er juillet :
Les vingt ans des Scènes Buissonnières**

**40 troupes et plus de 70
spectacles gratuits dans différents lieux de la
commune.
Restauration sur place vendredi et samedi**

Spectacles labélisés « Scènes d'été »



**13 juillet
Fête nationale
Vin d'honneur
Marché gourmand
Bal populaire
Feu d'artifice sur le stade**



**Samedi 8 septembre
Rencontre avec
les associations**

**Samedi 15 et dimanche 16
septembre
Journées Européennes
du Patrimoine**



TRAVAUX

M. Romuald Quindroit occupe depuis le mois de mai le poste de responsable des services techniques de notre commune. Bienvenue à Castres !



Pour répondre aux incivilités et aux actes de vandalisme qui touchaient certains bâtiments et lieux de notre commune de façon récurrente, ceux-ci ont été placés sous vidéo-surveillance après accord des autorités compétentes.

La partie haute du Chemin du Moulin, entre Faurès et la route du Bois de Savis est maintenant interdite à tout véhicule à moteur, sauf exploitation forestière.



Rénovation du Passage des remparts par l'entreprise Pouget



LA BALLADE

Jeunesse

Ouverture de l'ALSH 3/11 ans
du 09 juillet au 03 août et du 20
au 31 août 2018

Les vacances d'été arrivent à grands pas...

Inscription 4 jours minimum par semaine puis, à partir du 02 juillet 2018, à la journée (s'il reste des places disponibles).

Les équipes

3/6 ans : Nénette, Maéva, Sophie et Solenne

6/11 ans : Virginie, Théo, Chloé

Le chill ado : Louise et Ludo

La direction/coordination : Nathalie



**Aqualand, walibi, esca-
lad'arbre, plage, escrime...**

Sorties prévues



Renseignements et inscriptions : Bureau de l'ALSH à la mairie
Permanences : Lundi : 14h - 17h45 Mardi : 9h - 11h30 / 14h - 16h15 Jeudi : 14h - 18h00

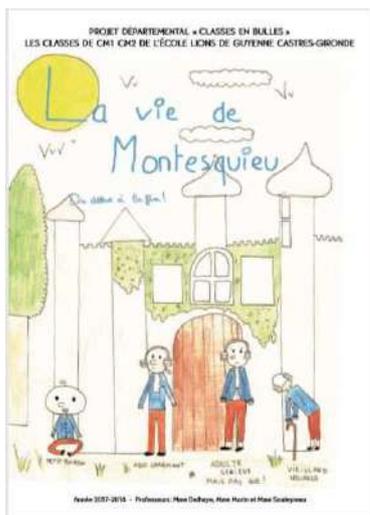
Tél : 05 56 67 40 00 ou 06 37 79 26 28
Mail : alshcastresgironde@orange.fr



Jeunesse



Les classes de Cycle 3 (CM1 CM2) ont mené un projet pluridisciplinaire durant l'année scolaire avec de nombreuses sorties et la création d'une bande dessinée.
Leur œuvre a été exposée dans le cadre du festival Regard 9, rendez-vous autour de la bande Dessinée, les 2 et 3 juin dans le cadre de Darwin (Quai de Brazza – Bordeaux).
Vous pourrez également les applaudir aux scènes buissonnières le samedi 30 juin à 15 h. Ils présenteront une pièce de théâtre avec des marionnettes sur la vie de Montesquieu.



Bibliothèque

Après avoir décliné lors des animations mensuelles, les thèmes des émotions, du printemps, des lettres dans le cadre de l'exposition l'aventure des écritures, notre bibliothèque a vécu de grands moments :

L'inauguration le samedi 26 mai, le vote de l'édition de Lire et Elire du mercredi 30 mai au 2 juin, la vente de livres à prix libre le samedi 30 juin de 14 h à 17 h.

Bien sûr, il y a toujours aussi les animations régulières : Lectures, bricolage, conte, goûter, et la lecture des tout petits.

Nous avons fait de nombreuses acquisitions et de nombreux livres sont en commande. N'hésitez pas à consulter la liste et l'agenda sur le site de la mairie.



**Mercredi : 10 h - 12 h /
14 h 30 - 19 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h**

Vie quotidienne



INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE DU 4 JUIN AU 20 JUILLET 2018

Inscription en ligne (www.cc-montesquieu.fr)

ou lors des permanences à la Communauté de
Communes de Montesquieu du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE
1 allée Jean Rostand 33650 MARTILLAC
05 57 96 79 62

**A renouveler
chaque année**



Thomas FRUCHARD

Énergéticien
en
Médecine Traditionnelle Chinoise

07 67 03 69 72
7 Route du Bois de Savis
33640 Castres-Gironde

Massage Tui Na
Diététique Chinoise
Moxibustion

<https://tlemtc.wordpress.com>



23 route du bois de Savis
33640 Castres Gironde

06.25.27.41.66
www.marionnatureinstitut.fr



Après bientôt 5 ans d'existence au sein de la commune,

L'esprit Coiffure change de look et fait peau neuve. Mikael après avoir été partagé entre son salon de coiffure et l'ouverture de sa 2^{ème} activité pendant 2 ans, a décidé de reprendre son activité coiffure à plein régime, fort de son expérience acquise au sein de grands salons de coiffure parisiens.

Nouvelle marque de produits Revlon sans ammoniaque
Lissage brésilien/japonais ;
formation chignon Alexandre de Paris ;
Protocole soins Mikael vous accueille du mardi au samedi de 9h30 à 19h00 sur rendez-vous.

L'esprit Coiffure - Coiffeur / visagiste mixte

13 place de la mairie - Tel :

05.57.61.49.22

A partir de 29€





LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN MISE EN ŒUVRE

Lancée officiellement le 08 février 2018 par le Gouvernement, la **Police de Sécurité du Quotidien (PSQ)** vise à replacer le « service du citoyen au cœur du métier de policier et de gendarme ».

La PSQ est avant tout un ensemble de mesures ayant vocation à :

- s'appliquer partout sur le territoire de la République ;
- moderniser l'action des policiers et des gendarmes ;
- permettre à ces derniers de renouer le lien avec la population ;
- les rendre plus efficaces dans la lutte contre les délits et les incivilités qui empoisonnent la vie des citoyens.

La brigade de gendarmerie de Castres-Gironde, territorialement compétente aussi sur les communes de BEAUTIRAN, ST SELVE, ST MORILLON, AYQUEMORTES LES GRAVES, ISLE ST GEORGES, LA BREDE, ST MEDARD D'EYRANS, s'inscrit pleinement dans ces mesures.

Une Gendarmerie sur-mesure

L'une des préoccupations majeures de la PSQ est de rénover l'accueil des victimes, tout en développant les démarches en ligne, afin de permettre aux gendarmes de se recentrer sur leurs missions de terrain et le contact avec la population.

C'est dans cette optique qu'a été développée d'une part la **pré-plainte en ligne**. Ce service permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) pour lesquels la victime ne connaît pas l'identité de l'auteur.

Cette démarche vise essentiellement à faire gagner du temps à la victime lors de sa présentation à l'unité ou service de son choix (en fonction du lieu de résidence ou de travail). Elle permet en effet de renseigner les premiers éléments sur les faits, et d'obtenir un rendez-vous dans l'unité ou le service choisi.

Dans tous les cas d'urgence, les gendarmes de la brigade de Castres-Gironde interviennent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur l'ensemble des communes précitées, il faut appeler immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.

La pré-plainte en ligne est accessible sur le site : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

D'autre part, la mise en place d'un **accueil sur rendez-vous** chaque lundi après-midi, (Tél : 05.56.67.70.90) permet aux usagers :

- d'être pris en compte sans délai d'attente,
- d'être reçu par un personnel qualifié et adapté au contentieux (affaire complexe, infraction particulière...).

L'accueil du public est assuré :

le lundi de 08h à 12h (le créneau de 14h à 18h est réservé aux RDV et aux urgences uniquement)
du mardi au samedi de 08h à 12h et de 14h à 18h
les dimanches et jours fériés de 09h à 12h et de 15h à 18h.

Bien entendu, l'accueil est assuré 24h/24 pour les situations d'urgence (notamment pour les cas d'agression et de violences).

N° téléphone de la Brigade de Castres-Gironde : 05.56.67.70.90

Une Gendarmerie connectée

Axe majeur de la PSQ, la gendarmerie s'adapte à l'ère du numérique et révolutionne ses modes d'action.

Le 27 février 2018, la brigade numérique de la Gendarmerie a été inaugurée. Elle a pour objet de simplifier les démarches des usagers en leur proposant un nouvel espace d'échanges. En effet, cette brigade traite numériquement des fonctions de contact et d'accueil du public comparables à celles réalisées dans les brigades territoriales (hors urgences). Elle pourra renseigner et orienter les requérants vers les services ou les télé-services les mieux indiqués pour répondre à leurs sollicitations. Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, cette brigade numérique implantée à Rennes est compétente pour recevoir les sollicitations de toute la France.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Une Gendarmerie partenariale

S'inscrivant dans la mise en place de la participation citoyenne par la municipalité de LA BREDE, (mairie vigilante), la Gendarmerie participe à son développement .

Ce dispositif permet d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de police municipale et de gendarmerie dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance, en associant les habitants à la protection de leur propre environnement

La Gendarmerie se tient d'ores-et-déjà à disposition de la population pour prodiguer des conseils de sûreté aux particuliers, et sensibiliser ceux-ci aux questions de sécurité.

IMPORTANT !



vous informe...

Conformément aux engagements du contrat de présence postale territoriale 2017-2019, je vous informe qu'en raison des prévisions d'activités, **La Poste de Castres-Gironde sera fermée au public du 24/07/2018 au 06/08/2018 inclus.**

Durant cette période, les habitants pourront toutefois retrouver tous nos services habituels à proximité, et notamment à **La Poste de La Brède, 5 rue Latapie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.**

Les services de La Poste et de LA Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr



STOP AUX NUISANCES SONORES !



Arrêté relatif aux bruits de voisinage du 22 avril 2016 – Préfecture de la Gironde

Art.5 – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 08H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H30

Le samedi : de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

Le dimanche et les jours fériés de 10H00 à 12H00

Art.6 – Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



La Détente

Assemblée Générale

Le jeudi 15 mars 2018 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association, en présence de Mr Joël BRUN, adjoint à la vie associative.

Une nouvelle Présidente a été élue par le Conseil d'Administration et l'Assemblée, venant en remplacement de Mr Bernard MICOULEAU démissionnaire (en poste depuis plusieurs années). Mme Mado GENTILHOMME a accepté cette nouvelle fonction au sein de l'Association.

Composition du bureau comme suit :

Présidente : Mado GENTILHOMME

Vice Présidente : Suzette PAULIN

Secrétaire : Christine CHARRIERE

Secrétaire adjointe : Michèle MICOULEAU

Trésorier : Michel PRIAM

Trésorier adjoint : Daniel AUZIER

A suivi, pour clore cette séance, un repas au « 7 Passe à Table » où les mets présentés furent appréciés, ainsi que l'accueil chaleureux des nouveaux hôtes.

Sortie du 26 avril 2018 : Bordeaux et la Cité Mondiale du vin

Dès le matin départ de la place G. Lamarque en minibus, via la Cité Mondiale : découverte des cultures et civilisations du vin au travers des siècles.... dégustation au belvédère situé au 8^{ème} étage avec une vue imprenable sur Bordeaux, vision à 360°. Belle expérience !

Déjeuner non loin de là sur une péniche à quai, moment très convivial puis départ en bus pour rejoindre la place de la Comédie et s'installer dans un bus à impériale ; visite commentée à la découverte de notre capitale girondine, de ses richesses et de son patrimoine.

Retour, dégustation de cannelés offerte à la terrasse de « Baillardran ».

Retour à Castres ; journée fort réussie !

Nous vous invitons à venir nous rejoindre. Il n'est jamais trop tard pour bien faire !

L'ambiance y est chaleureuse, cela permet de nouvelles rencontres, de partager de bons moments de loisirs, des échanges, des sorties. Nous vous attendons !!!

Les rendez-vous se font à la salle Maurice POTHET le jeudi après-midi de 14 h à 17 h 30.



ANCIENS COMBATTANTS

Commémorations du 8 mai
1945 en présence de
Madame Mette, députée
de
notre circonscription et de
l'appel du 18 juin 1940.



Photo JP Puisné

Associations

Œuvre d'Education et d'Entraide de Castres et Beautiran



Notre association OEECB (Œuvre d'Education et d'Entraide de Castres et Beautiran) qui gère le Prieuré au domaine de la croix, 1 rue Jules Ferry à Castres-Gironde, envisage d'ouvrir ses locaux et d'y inviter le public lors des journées du patrimoine les 15 et 16 septembre prochain.

A cette occasion, nous souhaiterions organiser une exposition retraçant l'histoire de cette maison.

Si vous avez fréquenté le Prieuré lorsque la communauté des sœurs l'occupait ou lorsqu'il y avait le jardin d'enfants, vos témoignages nous intéressent. Peut-être avez-vous quelques photos ?

Vous pouvez nous contacter

- par courrier au siège de l'association : 6 rue de Ségur 33000 Bordeaux
- par email : oeecb@free.fr
- par téléphone : 07 81 82 60 79

Vous pouvez également déposer vos documents dans la boîte aux lettres du Prieuré en mentionnant bien vos coordonnées afin de pouvoir vous les restituer.

Nous comptons sur votre aide !
Merci.

P/OEECB
Anne Konrad, secrétaire

<http://oeecb.free.fr>
07 81 82 60 79



Gym Volontaire Perce Neige



CLUB
GYM VOLONTAIRE
PERCE-NEIGE
Castres-Gironde



A partir de septembre, votre club GV Perce Neige vous propose aussi une activité Gym pour les 3-6 ans et un cours Zumba adultes tous les vendredis.

GYMKID



Pour plus d'infos RDV au Forum des Asso
samedi 8 septembre 2018 à partir de 9h salle des fêtes
Paty 06 14 78 09 61 ou Stéphanie 06 74 49 20 80
ou patricia_recordon@yahoo.fr



Associations

PERCE NEIGE Gymnastique artistique

C'est une flopée de récompenses pour le club des Perce-Neige qui s'est vu attribuer, en deux journées de compétition, pas moins de 3 coupes et 10 médailles !!!

Lors de la finale départementale fédéral B du 6 mai 2018, 3 équipes étaient en compétition : deux équipes 7-9 ans et une équipe 10-13 ans. Cette dernière composée d'Emmanuelle, Célia, Sarah et Thaïs, se voit attribuer la première place dans sa catégorie et remporte donc une première coupe !!! En individuel, nous félicitons les gymnastes médaillées suivantes : Thaïs et Cali qui montent sur le podium et terminent secondes dans leur catégorie respective, puis remporte la troisième place sur le podium Sarah et Emmanuelle termine 8^{ème}.

Lors de la finale interdépartementale fédéral B du 19 mai 2018, 3 équipes étaient également en compétition (7-9 ans, 10-11 ans et 10-13 ans).

La première place dans sa catégorie est remportée par l'équipe des 7-9 ans, composée de Lise, Inès, Flavie, Lucie et Charlotte !!! L'équipe des 10-11 ans avec Elina, Jade, Pauline, Lexane et Lovina se voit occuper la 3^{ème} place dans leur catégorie !!! Quant à l'équipe des 10-13 ans, composée de Marine, Dorine, Marianne et Thaïs, elle termine 4^{ème} au pied du podium !

En individuel, terminent dans leur catégorie respective : 1^{ère} Lise, 5^{ème} Lovina, 8^{ème} Ines, Elina et Marie et enfin 6^{ème} Thaïs ! Quelle fierté pour nos jeunes athlètes et leur coach Chantal qui peuvent savourer sans retenue leurs récompenses !!!

Dernière minute : Résultats des Finales « Nouvelle Aquitaine » :

En Fédérale A 10/13 ans l'équipe Desneiges, M'diaye-Clair, Herbin, Chevin terminent 14^{ème} avec 136,366 points. En Fédérale A 12/15 ans l'équipe Hainaut, Ledis, Gicquel, Jouvot, Lefèvre montent sur le podium à la **2^{ème} place** avec 148,966 points. De plus, pour cette même catégorie, Sarah Hainaut obtient **la première place** sur le podium en classement individuel avec 50,766 points.

Nous félicitons l'ensemble de nos gymnastes qui a présenté un travail très propre et soigné, nos gymnastes Sarah et Eva qui ont été d'impartiales juges le temps de ces compétitions.

Nous avons une pensée toute particulière pour notre passionnée, intransigeante et généreuse coach, Chantal qui, malgré un emploi prenant, sait transmettre toute sa passion à nos jeunes gymnastes toujours plus nombreuses !!!



**5 organisations ont
accueilli
794 sportifs et sportives.**

Associations



CASTRES CYCLO CLUB



Nos organisations au long de ce printemps humide ont connu des fortunes diverses ...

Pluie, grêle et froid pour les 89 courageux participants à la « Pierre Beugeard » !

Belle réussite pour le Grand Prix de la
Municipalité avec 213 coureurs



Petite participation (113 VTTistes seulement) pour les boucles de l'Artolie malgré un très gros travail de préparation de toute l'équipe.

Nos résultats : En cyclo - sport, Théo Charbonnier nous procure la première victoire de la saison à Barsac.



Période des grandes randonnées pour nos cyclotouristes:
Bordeaux– Bilbao (469 km), Bordeaux-Pyrénées (400 km) et l'Ariégeoise .



Grandes et lointaines randonnées aussi pour nos Vététistes :
la Pastourelle à Salers, les Chemins du Soleil à Gap, Marathon des Forts à Lascaux sans compter les épreuves organisées dans notre département.



Le Carnet

Etat civil

Décès

| | |
|---------------------------------|------------|
| Jeanne LARRAZET veuve ALRIVIE | 23 février |
| Jacqueline DUNYACH | 26 février |
| Marie Louise GREAU veuve BONNET | 04 mars |
| Marcel SIMON | 10 mars |
| José LOPEZ | 20 avril |

Permanence

Conciliateur de justice

Anne PRADOS, conciliateur de justice assure des permanences à La Brède les 2ème et 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 09 81 04 01 99 ou auprès du secrétariat de la mairie de La Brède au 05 57 97 18 58

Assistante sociale (MDSI Léognan)

Permanence à Castres les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois sur rendez-vous au 05 57 96 02 60

Architecte conseil CAUE

Anne VAN DER ELST, permanence à La Brède sur rendez-vous auprès de la mairie de La Brède au 05 57 97 18 58

Permanences d'accès au droit

Infos Droits : le premier mercredi du mois de 14h à 16h à Beautiran, le 3ème vendredi de chaque mois de 14h à 16h à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan sur rendez-vous au 05 56 45 25 21 www.infoloi.com

CIBC 33 (bilan de compétences, VAE) : point relais conseil à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan une fois/mois sur rendez-vous au 05 57 54 25 00 www.aquitaine-cap-metiers.fr

Familles en Gironde (surendettement, gestion budget) une fois/mois à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan sur rendez-vous au 05 56 51 17 17

Médiation familiale

La médiation familiale est désormais assurée par « Familles en Gironde ». Aucune permanence n'est organisée sur le secteur.

L'accueil des usagers se fait exclusivement sur Bordeaux et sur RV – contact 05 56 51 17 17

Numéros utiles

Mairie - Secrétariat tél : 05 56 67 02 10
fax : 05 56 67 08 29
mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Bibliothèque tél : 09 67 75 14 01
bibliotheque.castres@free.fr

Ecole « Les Lions de Guyenne »
tél : 05 56 67 39 92
E.castres-gironde@ac-bordeaux.fr

Maison de la petite enfance
tél : 05 56 67 27 42

ALSH «La Ballade» tél : 05 56 67 40 00
/ 06 37 79 26 28
alshcastresgironde@orange.fr

Médecins
M. DUBOIS tél : 05 56 67 54 23
Mme De WARREN tél : 05 56 67 30 18
M. BOUCHET tél : 05 56 32 34 43

Médecin neuro- psychiatre
M. BAYONNE tél : 05 56 67 56 59

Chirurgiens dentistes
Mme DIBY / Mme SALACROUP /
Mme MEDEVILLE tél : 05 56 67 10 63

Pharmacien
M. BOUTHORS Anthony tél : 05 56 67 01 32

Kinésithérapeutes / Ostéopathes
M. GONTHIER
Mme PROUS tél : 05 56 67 29 86
Mme TEYSSIER tél : 06 99 52 89 24

Orthophoniste
Mme LATASTE tél : 05 56 32 84 16
Mme LIA tél : 06 63 34 71 10

Infirmiers
Mme FETIVEAU / Mr GALIBERT
tél : 06 16 39 04 09
idel.castres@hotmail.com

Sophrologue
M. TRISKEL tél : 06 51 42 98 29

Ambulancier / Pompes Funèbres / Funérarium
M. ESPAGNET tél 05 56 67 17 17

Urgences
Police secours 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence européen 112
Accueil sans abri 115
Allo enfance maltraitée 119
Enfants disparus 116 000
Centre anti poison tél : 05 56 96 40 80
Gendarmerie Castres Gironde tél : 05 56 67 70 90

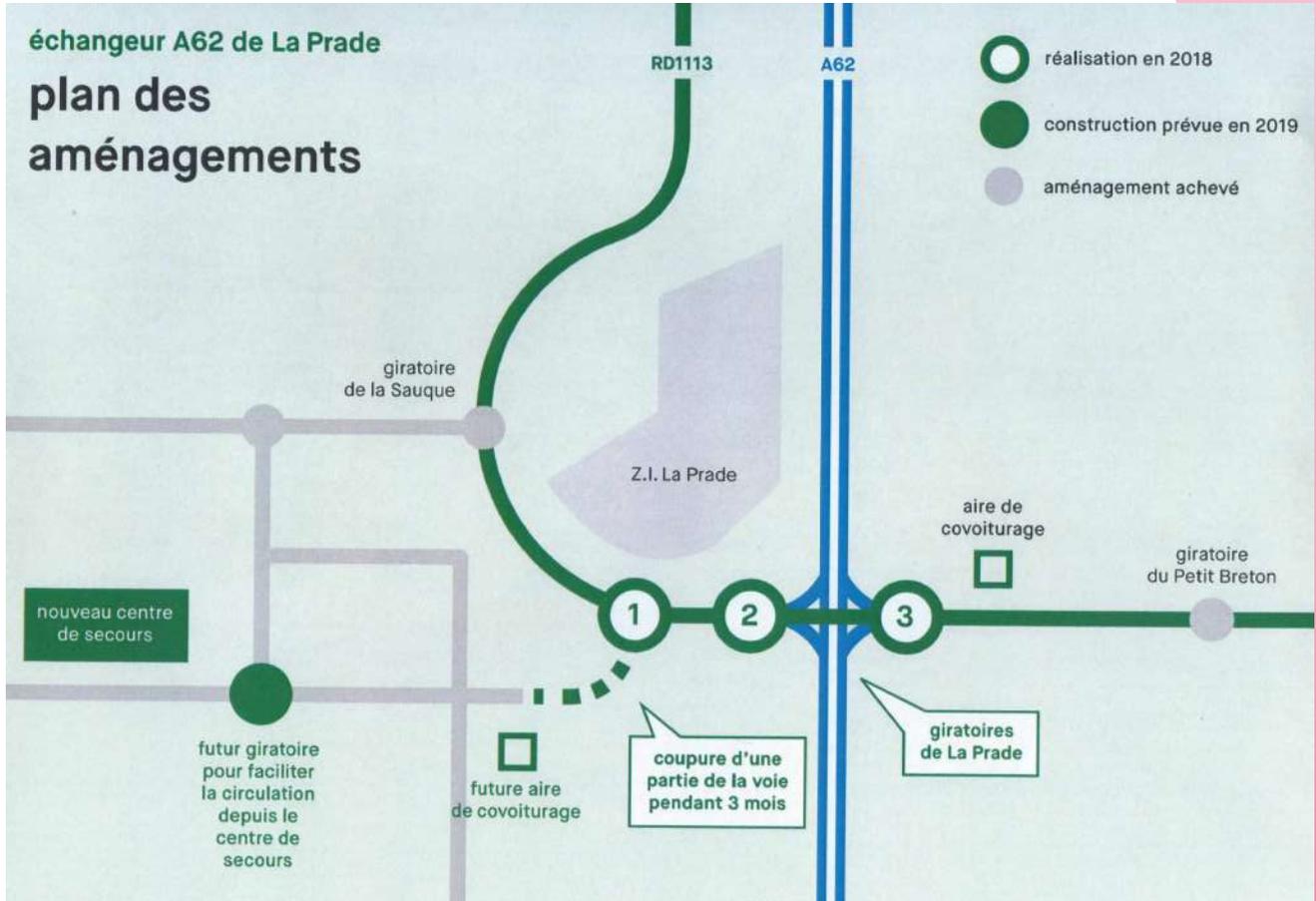
Infos pratiques

3 nouveaux giratoires pour sécuriser et fluidifier la RD 1113

Deux périodes de travaux :

mai- juillet 2018 et Août 2018- février 2019

2, 4 millions d'€ (60 % CC Montesquieu- 40 % Département)



FORUM DE L'HABITAT
HALLES DE GASCOGNE
PLACE JOANE - LÉOGNAN

- ✓ ENTRÉE GRATUITE
- ✓ ACCÈS HANDICAPÉS
- ✓ FOOD TRUCK

TABLES RONDES SAMEDI 29 SEPTEMBRE

- DÉCOUVRIR LES NOUVEAUX MÉTIERS DE L'HABITAT
- LA NUMÉRISATION APPLIQUÉE À L'HABITAT

Deux jours pour donner vie à vos projets !

Le Club des Entreprises de la Communauté de Communes de Montesquieu organise pour la 3^{ème} année le Forum de l'Habitat. Ce forum s'attache à vous proposer une offre variée et complète des tendances et solutions du marché. Rencontrez en une seule visite plus de 60 professionnels locaux, bénéficiez de leur expertise et de leur savoir-faire. Un véritable gain de temps pour faire le plein d'idées !

LÉOGNAN
29 & 30/09/18
3^{ÈME} ÉDITION

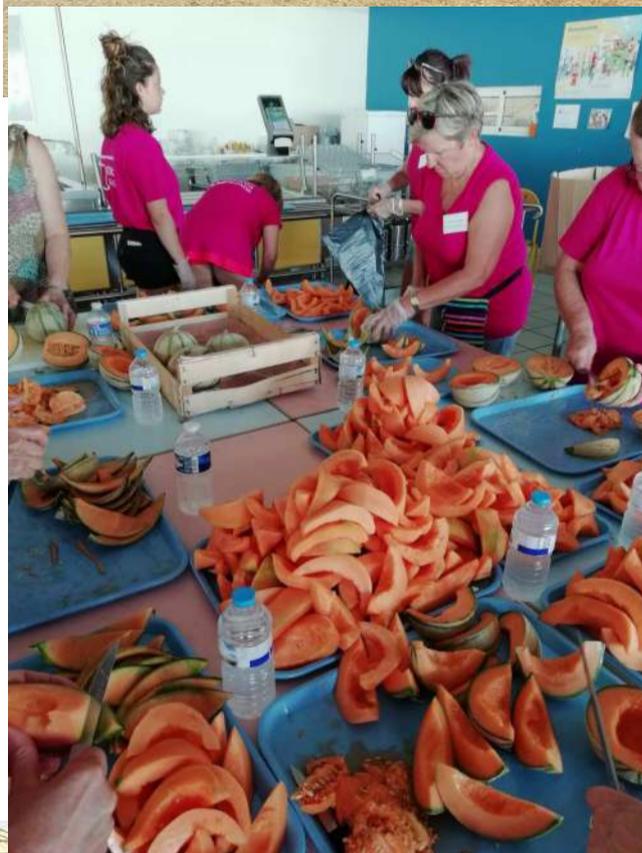
FINANCEMENT
IMMOBILIER
CONSTRUCTION
DÉCORATION
RÉNOVATION
AMÉNAGEMENT

BOURSE DE L'EMPLOI
Vous recherchez un emploi dans le secteur de l'artisanat et de l'habitat, venez déposer votre CV et consulter les offres.

dernière minute

LES SCENES BUISSONNIERES 2018

Plus d'une centaine de bénévoles en pleine action!





**Un grand merci à tous !
Comme l'année dernière, vous avez été
formidables !**





Numéro 96
Responsable de la publication : Daniel Constant
Réalisation : Commission « informations »
Imprimeur : Create'Com- Dépôt de presse : n°111/90
Intérieur de la bibliothèque J.Brun